

**Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.**

Conseil d'Administration - Séance du 22 novembre 2023

Compte-rendu sommaire de séance - votes

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil s'est réuni en bi-mode (visio-conférence et présentiel) le mercredi 22 novembre 2023, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI.

Convocation a été adressée par le Président du Conseil d'Administration à chacun des membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

→ Membres présents à la séance :

Représentants du Conseil de Paris :

M. Christophe NAJDOVSKI (Président)

Mme Marie Christine LEMARDELEY

M. Franck MARGAIN

Mme Douchka MARKOVIC

Mme Audrey PULVAR

Personnalités qualifiées

M. Jean-Pierre GUENEAU (HORTIS) à l'ouverture du CA jusqu'à 9h45.

M. Marc LOISELEUR (Représentant des Maîtres d'apprentissage)

M. Nicolas DURAND-BESTRY (AAEE)

Représentant des apprenants

Mme Alice VITTE

M. Enzo JOBERTY

→ Membres absents ayant donné pouvoir :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Pénélope KOMITES, à Mme Marie Christine LEMARDELEY

Mme Chloé SAGASPE à Mme D MARKOVIC

M. Jean AQUA à M. C NAJDOVSKI

Personnalités qualifiées

M. Gilles TRYSTRAM (AGROPARISTECH) à Mme Audrey PULVAR

M. Jean-Pierre GUENEAU à partir de 9h45 à M. Nicolas DURAND-BESTRY

→ Membres absents :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Afaf GABELOTAUD

Personnalités qualifiées

M. Pierre AUBIGNAC (AFAUP)

Mme Sophie REVEL MOUROZ (UNEP)

Une feuille d'émargement globale sera envoyée pour signature au Président.

Le Conseil d'Administration est constitué de 17 membres.

Le quorum est atteint à 9 membres présents ou représentés, conformément à l'article 8.3 des statuts de l'Ecole.

En début de la séance, le nombre de présents et représentés étaient de 14 (dont 10 présents et 4 pouvoirs)

À compter du point 7 le nombre de présents et représentés étaient de 14 (dont 9 présents et 5 pouvoirs)

Le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 9 heures.

Mme LEMARDELEY est désignée secrétaire de séance par les membres du Conseil d'Administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

Point 1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 10 juillet 2023

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points 2 - : Autorisation d'engagement des crédits d'investissement - *projet de délibération*

n°EDB-2023-31

Observations/amendements :

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Point 3 - : Admission en non-valeur - projet de délibération n°EDB-2023-32

Observations/amendements :

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 4 - Prime Pouvoir D'Achat - projet de délibération n°EDB-2023-41

Observations/amendements : ce point inscrit initialement en point 12 a été avancé en point 4.

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 5 - Décision modificative budgétaire n°2 - projet de délibération n°EDB-2023-33

Observations/amendements :

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 6 - : Convention type relative aux périodes de formation en milieu professionnel des élèves engagés dans une formation diplômante de niveau 3 et 4- projet de délibération n°EDB-2023-34

Observations/amendements : .

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 7- : Autorisation de renouvellement de la formation BTSA aménagements paysagers en apprentissage pour habilitation auprès de la DRIAAF-- *projet de délibération n°EDB-2023-35*

Observations/amendements : Départ de M. GUENEAU qui donne un pouvoir à M. DURAND-BESTRY

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 8 - : Tarifs de prestation des structures institutionnelles et d'accompagnement des porteurs de projet - projet de délibération n°EDB-2023-36

Observations/amendements :

Votes

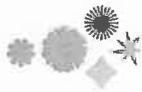
Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Point 9 - : Mise à jour des Ucare enseignées dans le cadre du BP REA- projet de délibération n° EDB-2023-37

Observations/amendements :

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 10- : Tarification des prestations de visite d'exploitation - *projet de délibération n°EDB-2023-38*

Observations/amendements

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 11 - Modification de l'allocation prévoyance - projet de délibération n° EDB-2023-39

Votes

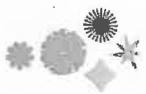
Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Point 12 - Évolution du tableau des emplois - projet de délibération n°EDB-2023-40

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 13 - Attribution de bourses Erasmus + pour l'enseignement supérieur - projet de délibération n°EDB-2023-42

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points inscrits pour information :

- 1 Actions en matière de mobilité internationale
- 2 Partenariat avec la Cité du Développement Durable
- 3 Plan d'action suite au Conseil d'Administration Extraordinaire du 19 octobre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 11 heures 25.

Le 22 novembre 2023

M. Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'Ecole du Breuil